

Histoire: Le Moyen-Âge (4)

Ceux qui prient

I. La prière

« Le monastère sera construit de telle façon que tout le nécessaire, à savoir l'eau, le moulin, le jardin, soit à l'intérieur du monastère. Que les moines s'occupent eux-mêmes des récoltes car ils sont vraiment moines quand ils vivent du travail de leurs mains, comme les apôtres.

Comme le dit le prophète, sept fois le jour j'ai dit ta louange. Nous satisferons à ce chiffre sacré de sept si, à laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies nous prions Dieu. Offrons donc des louanges à notre créateur à ces heures-là et, la nuit, levons-nous pour le célébrer. »

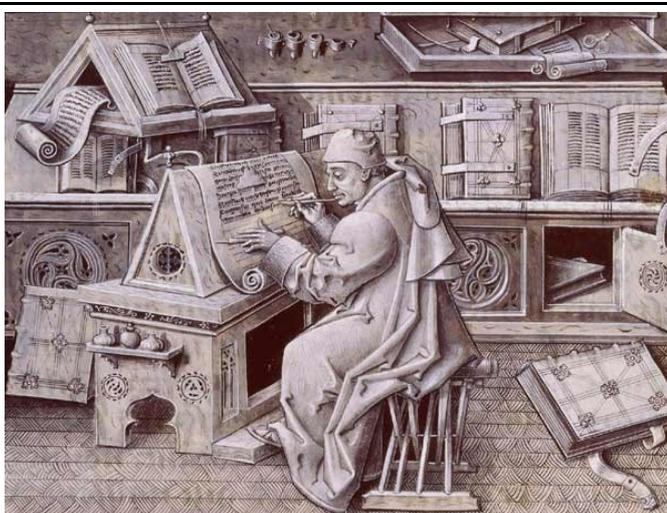
D'après la règle de Saint Benoît de Nursie, VI^{ème} siècle

a. Relie le nom de la prière en latin avec son équivalent en français :

Laudes	◆	◆	office de la troisième heure
prime	◆	◆	office de la sixième heure
tierce	◆	◆	office des louanges
sexe	◆	◆	office de la première heure

b. Pourquoi les moines doivent-ils vivre du travail de leurs mains ?

II. Au service des hommes



moine copiste, *livre des miracles de Notre-Dame*



Une salle de l'Hôtel-Dieu de Paris, *manuscrit du XV^{ème} siècle*

Histoire: Le Moyen-Âge (4)

Ceux qui prient

Réponds à ces questions :

Que fait l'homme assis sur le premier document?

Qui s'occupent des malades dans le deuxième document ?

Quels sont les deux rôles de l'église représentés dans ces documents?

III. La paix de Dieu

« Je n'envahirai en aucune façon les églises..., sinon pour y saisir le malfaiteur qui aura violé la paix ou commis un homicide. Je n'assaillirai pas le clerc ou le moine qui ne portent pas les armes... Je n'enlèverai ni bœuf, ni vache, ni aucune bête de somme. Je ne saisirai ni le paysan, ni la paysanne, ni les marchands ; je ne prendrai point leurs deniers et je ne les obligerai pas à se racheter... Depuis les calendes de mars jusqu'à la Toussaint, je ne saisirai ni cheval, ni jument, ni poulain dans les pâturages. Je ne détruirai ni n'incendierai les vignes sous prétexte de guerre ; je ne détruirai pas les moulins et je ne ravirai pas la farine qui s'y trouve. »

Serment d'un seigneur prêté sur une relique sacré sous Robert le Pieux (vers l'an 1000)

Réponds à ces questions :

Qui prête ce serment ?

Pourquoi l'Église fait-elle prêter un tel serment ?

Pourquoi a-t-on appelé cette période la « paix de Dieu » ?

Histoire: Le Moyen-Âge (4)

Ceux qui prient

IV. Les pèlerinages

« La châsse où reposent les précieux restes reposent auprès de la ville de



Tours resplendit d'une profusion d'or, d'argent et de pierres précieuses... Les malades y viennent et ils sont guéris, les aveugles voient, les boiteux se redressent et tous les genres de maladies sont guéris. »

guide du pèlerin dans le Livre de Saint-Jacques.

Châsse de Saint-Martin à Tours

D'après toi, qu'est qu'une châsse ?

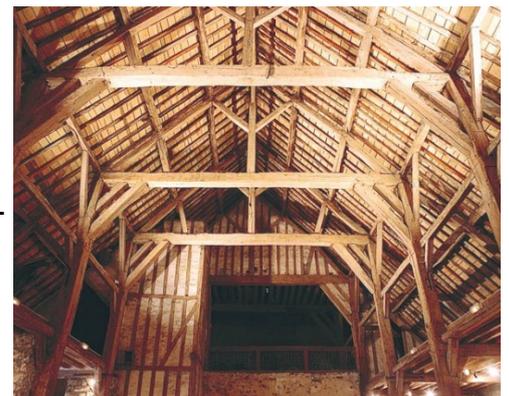
Pourquoi les pèlerins vont-ils jusqu'à Tours ?

V. La dîme



Grange aux dîmes de Samoreau

En Europe, des granges aux dîmes ont été construites dans les villages afin de stocker la dîme, impôt de l'ancien régime portant principalement sur les revenus agricoles collectés en faveur de l'Église catholique. Les paysans devaient offrir un dixième de leur récolte, alors que les artisans devaient offrir un dixième de leur production.



Grange aux dîmes de Samoreau (vue d'intérieur)

Selon ce que tu as vu et ce que tu as lu, l'Église au Moyen-âge est-elle riche ?

D'où proviennent ses revenus ?

Histoire: Le Moyen-Âge (4)

Ceux qui prient

L'Eglise est le **1er ordre** de la société. La religion **chrétienne** est partout présente dans la vie quotidienne: à la naissance a lieu le **baptême**, on se marie devant Dieu et on doit mourir lavé de tous péchés (on doit se confesser au prêtre). On doit assurer son **salut** (aller au Paradis) par des bonnes actions ou des **pèlerinages** (aller à pieds vers des lieux saints comme Jérusalem ou Saint-Jacques de Compostelle en Espagne) durant toute sa vie. On craint l'Enfer et le Diable.

La succession des **fêtes** chrétiennes rythme l'année (Noël, Pâques, etc.).

Les hommes d'Eglise sont appelés **clercs** (membres du **clergé**) : ils doivent être célibataires (ils doivent appartenir corps et âme à Dieu).

L'église est un lieu sacré et inviolable qui se situe au centre de tous les villages et sa cloche annonce les semaines et les jours. Les **curés** dirigent leurs paroisses (ancêtres de nos villes).



Le baptême



Pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle



Moine Copiste



Religieuses en prière